



Société de l'énergie
communautaire
du Lac-Saint-Jean

Communiqué de presse Publication immédiate

Dépôt du rapport du BAPE sur le projet de la 11^e Chute de la rivière Mistassini Des conclusions satisfaisantes aux yeux de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean

Mashteuiatsh, 10 juillet 2015, La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean est satisfaite des conclusions de la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) contenues dans son rapport sur le projet de minicentrale de la 11^e Chute de la rivière Mistassini qui a été déposé au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques David Heurtel le 11 mai dernier et rendu public aujourd'hui (10 juillet).

«Nous nous réjouissons que la commission d'enquête du BAPE ait reconnu les efforts soutenus de la Société pour communiquer les détails de son projet et engager la communauté à toutes les phases de son développement, ce qui a permis de présenter un projet harmonieusement intégré à son milieu», de noter M. Denis Taillon, porte-parole du projet et président du conseil d'administration.

Ce dernier tient, en tout premier lieu, à adresser des remerciements particuliers à l'ensemble des citoyens et organismes qui ont participé, de près ou de loin, aux nombreuses activités et consultations publiques organisées par la Société. Leur contribution a permis de bonifier certains des aspects du projet et à le rendre plus acceptable socialement.

Ce projet porteur pour la collectivité a également nécessité la contribution de nombreuses personnes que M. Taillon a également tenu à remercier. «Je pense en particulier à nos administrateurs, aux membres de notre équipe et l'ensemble des professionnels qui ont contribué à l'étude d'impact sur l'environnement réalisée par le consortium Cégertec/Aecom/Groupe Conseil Nippour Nutshimit.»

C'est avec joie que la Société constate que la commission d'enquête reconnaît la valeur ajoutée à l'offre récréotouristique régionale que peut représenter le futur parc écotouristique, basé sur la réalisation d'aménagements récréatifs sur l'île principale afin de la rendre accessible au public, qui sera intégré au réseau de Parc régional des Grandes-Rivières.

Par ailleurs, la Société accueille avec ouverture les avis de la Commission sur l'utilisation des surplus générés par la vente d'électricité qui représentent, à ses yeux, une évolution positive de l'énergie communautaire au Québec. Consciente qu'il s'agissait d'un enjeu important, elle a poursuivi le dialogue à ce sujet avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDLCC). «Un engagement

visant notamment à assurer un suivi rigoureux des revenus bruts, des dépenses d'exploitation et du montant des bénéfices d'exploitation redistribué à chacun des commanditaires d'Énergie Hydroélectrique Mistassini a déjà été pris auprès du MDDELCC dans le cadre des démarches visant à obtenir le décret autorisant le projet et nous pouvons d'ores et déjà affirmer que nous nous dirigeons vers une solution satisfaisante», de révéler M. Taillon.

Ce dernier rappelle que ces démarches répondent à une ferme volonté de la Société d'engager ses projets dans un processus d'amélioration continue et ce, conformément aux valeurs et principes auxquels elle adhère. C'est d'ailleurs dans cette optique que des échanges se poursuivent avec les ministères concernés sur d'autres aspects du projet, dont les frayères et suivis biologiques qui ont été ciblés dans le rapport de la commission d'enquête.

L'émission du décret d'autorisation et son acceptation par le conseil des ministres se veulent les prochaines étapes apparaissant au calendrier et l'équipe de projet y concentre activement ses efforts afin de pouvoir respecter l'échéancier fixé pour l'amorce des travaux de construction, soit au cours de l'automne prochain.

Pour consulter en détails le rapport de la commission d'enquête du BAPE, visitez le site internet de la Société (energievertelsj.ca). Vous pourrez également y consulter l'ensemble de la documentation concernant le projet de minicentrale hydroélectrique de la 11^e Chute de la rivière Mistassini.

La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, organisme à but non lucratif créé en 2007, est issue d'un partenariat unique entre Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, la MRC Maria-Chapdelaine et la MRC du Domaine-du-Roy. Sa mission est de favoriser le développement de projets axés sur la mise en valeur des énergies renouvelables du territoire et de maximiser les retombées locales et collectives, dont celui de minicentrale hydroélectrique sur le site de la 11^e chute de la rivière Mistassini.

-30-

Source : M. Denis Taillon
Président du conseil d'administration
Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean

Information: Alexandre Gauthier
Cellulaire : 418-637-0530
Courriel : alexandre.gauthier@dpisec.ca